

## UNE FORCE ÉMERGENTE



LUC TANGUAY, M.Sc., CFA, président et chef de la direction, et THIERRY ABRIBAT, Ph.D., chef de la direction scientifique

Theratechnologies (TSX:TH) est une entreprise biopharmaceutique canadienne qui met au point et développe des peptides thérapeutiques pour le traitement de maladies endocriniennes et métaboliques. Grâce à une équipe de 70 employés, une expertise croissante dans tous les champs du domaine biopharmaceutique, nombre de partenariats stratégiques et une bonne situation financière, la Société est bien positionnée pour poursuivre sa croissance.

Nos programmes de développement actuels ciblent les thérapies de remplacement en hormone de croissance, l'ostéoporose et le diabète. Le produit au stade le plus avancé est le ThGRF, un analogue stabilisé d'un peptide naturel nommé facteur de libération de l'hormone de croissance. La ThPTH est une formulation transdermique de la parathormone pour le traitement de l'ostéoporose, et le ThGLP-1 est un analogue stabilisé du GLP-1, une hormone multi-active pour le diabète.

### Étapes clés de 2003

*Le programme de phase II du ThGRF tire à sa fin* – Étala sur trois ans, et comptant sept études et près de 600 patients, notre programme de phase II portant sur le ThGRF a ouvert la voie à l'utilisation du facteur de libération de l'hormone de croissance comme traitement chez l'adulte. En 2003, nous avons annoncé les résultats de trois études et débuté la dernière étude du programme dans la lipodystrophie liée au VIH, un syndrome métabolique. Ainsi, nous avons préparé le terrain pour la dernière phase de développement du ThGRF.

*Un deuxième produit entre en phase clinique* – Notre programme sur l'ostéoporose est entré en phase de développement clinique en 2003. L'objectif est de mettre au point un produit de seconde génération de la parathormone (PTH), une nouvelle thérapie très prometteuse. Notre produit, qui est développé conjointement avec ALZA Corporation, utilise le timbre transdermique Macroflux™ d'ALZA comme alternative conviviale à l'injection sous-cutanée.

*Un troisième verra bientôt le jour* – Au cours de l'année 2003, plusieurs analogues du GLP-1, créés à l'aide de notre plateforme originale LAP (*Long Acting Peptides*), ont été évalués comme médicaments candidats dans le traitement du diabète de type II. À la mi-année, l'un d'eux, le ThGLP-1, a été sélectionné pour développement et les études précliniques sont déjà bien engagées.

*Notre portefeuille de produits s'accroît rapidement* – Notre équipe de découverte et la plateforme ExoPep ont aussi rempli leurs promesses en 2003. Un projet sur le diabète de type II a fait l'objet d'une entente de recherche et de licence avec Johnson & Johnson et nous évaluons la possibilité de développer trois autres produits candidats.

*La reconnaissance de la communauté scientifique se manifeste* – La reconnaissance de notre expertise en matière de produits thérapeutiques à base de peptides grandit au sein de la communauté scientifique. En 2003, cinq présentations par affiches ont été produites à l'occasion de la 85<sup>e</sup> assemblée annuelle de l'Endocrine Society, la plus importante et la plus active des associations d'endocrinologues au monde. Les présentations offraient aux participants une vue d'ensemble des recherches et des activités cliniques sur le ThGRF, la ThPTH et le ThGLP-1. Cet événement et d'autres du même genre auxquels nous avons participé, nous offrent l'occasion de collaborer avec des experts reconnus à l'échelle internationale et d'élargir notre réseau scientifique.

## EN ENDOCRINOLOGIE ET MÉTABOLISME



METTRE NOTRE EXPERTISE DANS LE DOMAINE DES PEPTIDES THÉRAPEUTIQUES AU SERVICE DES GENS

Le système endocrinien est un ensemble de glandes et de cellules produisant les hormones qui contrôlent les fonctions du corps telles que la croissance et le métabolisme. Le métabolisme est le résultat de deux forces qui s'opposent : l'anabolisme, qui est le processus de construction, de maintien et de régénération des tissus de l'organisme, et le catabolisme, qui est le processus inverse de destruction et de dégradation de ces tissus.

De structure très complexe, les protéines forment les composantes de base de l'organisme et certaines hormones qui jouent un rôle endocrinien et métabolique essentiel sont de très petites protéines nommées peptides. Les activités de Theratechnologies sont dédiées à la découverte et à la mise au point de peptides thérapeutiques pour le traitement de maladies endocriniennes et métaboliques.

### Thérapie de remplacement en hormone de croissance

L'hormone de croissance (GH) contrôle certaines activités fondamentales de l'organisme. En particulier, par son effet sur la sécrétion d'IGF-1 (*insulin-like growth factor-1*), elle agit sur l'anabolisme et elle exerce un effet lipolytique direct important en réduisant l'accumulation de graisse dans les cellules adipeuses. La sécrétion en hormone de croissance, induite par le facteur de libération de l'hormone de croissance (GRF), diminue dès l'âge de 20 ans et est réduite de 60 % vers l'âge de 65 ans. Ce déficit peut entraîner une diminution de la masse musculaire, une accumulation de tissu adipeux, une déminéralisation osseuse et une capacité réduite de régénération tissulaire.

Theratechnologies s'intéresse depuis plusieurs années aux mécanismes d'action de la GH et a mis au point le peptide ThGRF, un analogue stabilisé du GRF, capable d'induire la sécrétion de l'hormone de croissance de façon naturelle et pulsatile, avec un bon profil d'innocuité. Les indications potentielles du ThGRF englobent la perte musculaire (*wasting*) associée aux maladies chroniques, au syndrome métabolique (accumulation de graisse et autres complications reliées) ainsi qu'au déficit en hormone de croissance.

### Ostéoporose

Liée au vieillissement, l'ostéoporose est une maladie caractérisée par une perte osseuse progressive qui prédispose aux fractures. Les fractures subies engendrent des douleurs aiguës et chroniques, des difficultés respiratoires et digestives ainsi qu'une réduction marquée de la taille en raison de la déformation de la colonne vertébrale.

La parathormone ou PTH est une thérapie innovatrice, déjà commercialisée, destinée au traitement de l'ostéoporose et qui contrôle le métabolisme du calcium et du phosphate dans l'organisme. À l'heure actuelle, la PTH, sous forme injectable, est la seule thérapie approuvée capable de stimuler la formation de nouveau tissu osseux. Theratechnologies s'est associée à ALZA Corporation, chef de file en matière de mode d'administration de médicaments, pour développer une formulation transdermique de la PTH à l'aide du timbre Macroflux™ d'ALZA.

### Diabète

Le diabète de type II débute généralement après l'âge de 40 ans. Les patients souffrent d'une résistance à l'insuline ou d'une production insuffisante de l'insuline, une hormone qui permet au glucose (sucre) d'être absorbé par les cellules et d'être transformé en énergie. Le diabète engendre des complications graves qui englobent les maladies cardiovasculaires, la cécité et les maladies du rein.

Le *glucagon-like peptide-1* ou GLP-1 est l'une des thérapies émergentes les plus prometteuses pour le traitement du diabète. Cette hormone, produite dans l'intestin, a une action insulinothropique strictement dépendante de l'augmentation de la glycémie; elle contrôle la vidange gastrique et inhibe la prise alimentaire. Puisque le GLP-1 naturel se dégrade rapidement, Theratechnologies a découvert un analogue stabilisé, le ThGLP-1, dont le développement est axé sur l'innocuité et l'administration conviviale à l'aide du même timbre Macroflux™ que celui utilisé pour la ThPTH.

## AVEC TROIS PRODUITS EN DÉVELOPPEMENT ET D'AUTRES À VENIR



ANDRÉE LEFEBVRE, B.Sc., directrice, affaires réglementaires, et KRISHNA PERI, Ph.D., directeur, découverte

Produit	ThGRF	ThPTH	ThGLP-1
DESCRIPTION	Analogue du facteur de libération de l'hormone de croissance	Parathormone humaine synthétique	Analogue du <i>glucagon-like peptide-1</i>
INDICATIONS	<ul style="list-style-type: none"><li>Perte musculaire (<i>wasting</i>) associée aux maladies chroniques</li><li>Syndrome métabolique</li><li>Déficit en hormone de croissance (GHD)</li></ul>	Ostéoporose	Diabète de type II
ÉTAPE CLINIQUE	Phase II	Phase I	Préclinique
ÉTAPES CLÉS ANTICIPÉES POUR 2004	<ul style="list-style-type: none"><li>Fin du programme de phase II</li><li>Début de la phase de développement avancée</li></ul>	Phase I d'innocuité/calibration	<ul style="list-style-type: none"><li>Dépôt d'un CTA/IND</li><li>Programme de phase I</li></ul>
PROFIL CLINIQUE	<ul style="list-style-type: none"><li>Bonne innocuité</li><li>Augmente la masse musculaire</li><li>Réduit l'adiposité</li><li>Réduit le cholestérol</li><li>Améliore la vigilance</li><li>Renforce le système immunitaire</li></ul>	La PTH naturelle stimule la formation de nouveau tissu osseux	D'autres analogues du GLP-1 ont démontré une grande efficacité
AVANTAGES CONCURRENTIELS	Molécule stabilisée comportant la séquence complète d'acides aminés du peptide naturel	Mode d'administration transdermique Macroflux™	<ul style="list-style-type: none"><li>Molécule stabilisée comportant la séquence complète d'acides aminés du peptide naturel</li><li>Mode d'administration transdermique Macroflux™</li></ul>
OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES	<ul style="list-style-type: none"><li>Premier de classe thérapeutique (besoins médicaux importants non comblés)</li><li>Marché de la GHD estimé à 1,7 G \$ US</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Faible risque clinique</li><li>Potentiel de développement accéléré</li><li>Marché de l'ostéoporose estimé à 8,7 G \$ US</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Produit de seconde génération offrant des avantages potentiels d'innocuité et de formulation</li><li>Marché du diabète de type II évalué à 11,5 G \$ US</li></ul>

Nos collaborations avec un important réseau de scientifiques et cliniciens ont enrichi les connaissances et le savoir-faire de notre équipe de recherche et développement dans le domaine des peptides thérapeutiques. Grâce à cette expertise et à deux plateformes de découvertes originales, notre pipeline de R et D connaît une expansion rapide.

La technologie LAP de Theratechnologies (*Long Acting Peptides*) élimine un obstacle majeur au développement des peptides naturels comme médicaments, soit leur fragilité. Malgré leur potentiel important, les peptides sont des molécules instables dans le sérum ce qui les rend souvent incompatibles avec un usage clinique. LAP accroît la demi-vie des peptides en les couplant à des chaînes hydrophobes tout en conservant la séquence naturelle en acides aminés. Le résultat est un produit beaucoup plus stable, et présentant un excellent profil d'innocuité et de spécificité.

Alors que LAP facilite le développement de produits thérapeutiques dérivés d'hormones naturelles, la technologie ExoPep permet la découverte rapide de nouveaux peptides thérapeutiques. Ces peptides interagissent avec les récepteurs couplés aux protéines G (GPCR) en inhibant leur capacité de transmettre des signaux à travers la membrane cellulaire. Les GPCR sont des cibles pharmaceutiques très fiables. En fait, environ 60 % de tous les médicaments sous ordonnance actuellement en usage interagissent avec ces récepteurs.

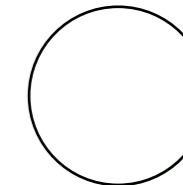
## APPUYÉE PAR DE SOLIDES PARTENAIRES ET UNE BONNE SITUATION FINANCIÈRE.



GENEVIÈVE DUBUC, B.Comm., L.L.L., directrice, services juridiques et gestion de la propriété intellectuelle, et secrétaire, et TOBIE TRUDEL, M.Sc., CGA, responsable, relations avec les investisseurs et analyse stratégique

Bâtir une entreprise de biotechnologie ne repose pas que sur un bon concept scientifique. La propriété intellectuelle apporte en effet une valeur additionnelle considérable à l'entreprise. Aussi, afin de protéger tous ses produits en cours de développement ainsi que leurs technologies sous-jacentes, Theratechnologies détient des brevets et dépose des demandes de brevets.

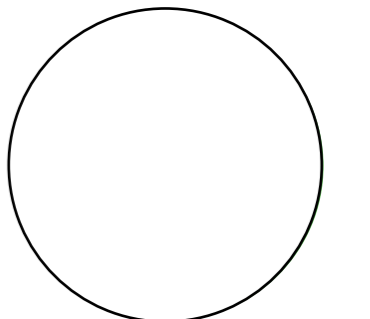
De plus, nous comprenons bien le besoin de maintenir une bonne situation financière dans notre industrie. De fait, nous sommes reconnus pour notre solide structure de capitalisation et notre approche prudente du financement. Non seulement notre stratégie de partenariat met-elle en valeur le potentiel de nos peptides thérapeutiques, mais elle sert également à réduire les risques financiers et à accélérer la croissance de notre entreprise.



À titre d'exemple, pour éviter les risques associés à la fabrication de peptides, nous avons établi un partenariat avec Bachem AG, un leader mondial dans ce domaine.

De plus, nous avons conclu des ententes reliées à l'administration de médicaments avec ALZA Corporation ainsi que des ententes de développement et de licence avec Johnson & Johnson et Sakai Chemical Ltd. du Japon.

Nous croyons qu'en combinant tous ces actifs et capacités, Theratechnologies peut s'ériger en force dans le domaine de l'endocrinologie et du métabolisme.



### FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(Pour les exercices terminés le 30 novembre, en milliers de dollars)

	2003	2002	2001
Dépenses en R et D	24 255 \$	26 613 \$	13 952 \$
Liquidités *	74 957 \$	105 042 \$	104 721 \$
Rythme mensuel d'absorption **	(2 192) \$	(1 884) \$	(1 072) \$
Années de liquidités ***	3	5	8
	2004	2003	2002
Actions en circulation au 28 février (en milliers) ***	35 461	30 791	30 711

\* Inclut les espèces, quasi-espèces, placements obligataires et crédits d'impôt et subventions à recevoir.

\*\* Représente les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et exclut la variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation.

\*\*\* Inclut, pour 2003, l'impact du financement de février 2004 et est basé sur le rythme d'absorption annuel actuel.

## Une force émergente

en endocrinologie et métabolisme avec trois produits en développement et d'autres à venir, appuyée par des partenaires solides et une bonne situation financière.

ThGRF

• Fin de la phase I  
• Développement avancé

- Bonne innocuité
- Augmente la masse musculaire
- Réduit l'adiposité
- Réduit le cholestérol
- Améliore la vigilance
- Renforce le système immunitaire

• Sécurité stabilisée

- Technique
- Dépôt d'un CTA/IND
- Programme de phase I

• Autres essais

ThGLP-1

ThPTH

- Faible risque clinique
- Potentiel de développement accéléré
- Marché de l'ostéoporose estimé à 8,7 G \$ US

• Des cliniciens ont en





Rapport annuel 2003

Theratechnologies (TSX:TH) est une entreprise biopharmaceutique canadienne qui met au point et développe des peptides thérapeutiques pour le traitement de maladies endocriniennes et métaboliques. Grâce à une équipe de 70 employés, une expertise croissante dans tous les champs du domaine biopharmaceutique, nombre de partenariats stratégiques et une bonne situation financière, la Société est bien positionnée pour poursuivre sa croissance.

## **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Ce rapport annuel contient des déclarations prospectives qui reflètent la vision actuelle de la Société à l'égard d'événements futurs. Les réalisations réelles ou résultats futurs peuvent différer de façon importante des attentes de la Société et cette dernière ne s'engage pas à mettre à jour ces informations. Les investisseurs ne devraient pas accorder une importance excessive aux déclarations prospectives contenues dans le présent rapport et devraient consulter l'analyse plus exhaustive des risques et incertitudes reliés aux affaires de la Société contenue aux pages 11, 12 et 13 de ce document.

## INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE

### ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	2003	2002	2001
Revenus	<b>4 006 \$</b>	8 571 \$	4 498 \$
Recherche et développement avant crédits d'impôt et subventions	<b>24 255 \$</b>	26 613 \$	13 952 \$
Perte d'exploitation avant les frais de restructuration, les gains et la quote-part de la perte d'Andromed	<b>(28 295)\$</b>	(24 551)\$	(13 846)\$
Gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution	<b>772 \$</b>	8 488 \$	40 578 \$
Bénéfice net (perte nette)	<b>(32 770)\$</b>	(14 336)\$	26 705 \$
(Perte) bénéfice par action	<b>(1,06)\$</b>	(0,47)\$	0,97 \$
(Perte diluée) bénéfice dilué par action	<b>(1,06)\$</b>	(0,47)\$	0,94 \$

### BILANS CONSOLIDÉS

AUX 30 NOVEMBRE

(en milliers de dollars)

Liquidités (espèces, quasi-espèces et placements obligataires)	<b>73 840 \$</b>	102 907 \$	103 270 \$
Crédits d'impôt et subventions à recevoir	<b>1 117 \$</b>	2 135 \$	1 451 \$
Placements dans des sociétés	<b>2 395 \$</b>	3 517 \$	16 782 \$
Actif total	<b>94 592 \$</b>	140 498 \$	142 157 \$
Bons de souscription	<b>– \$</b>	– \$	17 550 \$
Capital-actions	<b>139 791 \$</b>	139 223 \$	108 618 \$
Avoir des actionnaires	<b>70 434 \$</b>	102 636 \$	88 107 \$

	2004	2003	2002
Actions en circulation au 28 février (en milliers)	<b>35 461</b>	30 791	30 711

## MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Cette lettre marque le dixième anniversaire de Theratechnologies et la fin d'une année hautement productive en ce qui a trait aux progrès accomplis par notre entreprise.

Les actionnaires de longue date se rappelleront qu'il y a dix ans, cette page présentait un portefeuille très diversifié de produits thérapeutiques dans quatre champs différents, sans compter des activités additionnelles en dentisterie, en médecine vétérinaire, en instruments de diagnostic et en développement de logiciels. C'était une période excitante pour la Société et pour l'industrie en général, mais comment gérer tout cela ? Il n'est donc pas étonnant que nous ayons changé.

En 1997, la Société a entamé un processus de focalisation de ses activités pour en arriver à un portefeuille plus facile à gérer. Nous avons choisi de mettre l'accent sur les produits thérapeutiques et en particulier sur le développement du ThGRF, notre facteur de libération de l'hormone de croissance, et sur la thérapie photodynamique Theralux™ pour les cancers de la moelle osseuse. Parallèlement, l'essaimage de certains autres projets sous forme de sociétés affiliées a permis d'assurer leur développement continu tout en créant de la valeur pour nos actionnaires. En 2000, nous avons, une fois de plus, réduit nos activités pour focaliser sur les peptides thérapeutiques. Cette concentration a mené à la création de Celmed BioSciences en 2001, une filiale autonome ayant pour mission de poursuivre, entre autres, le développement de Theralux™.

Au début de 2002, Theratechnologies était une entreprise hautement spécialisée dans le domaine des peptides thérapeutiques. C'est alors que nous avons décidé d'appliquer cette expertise au domaine de l'endocrinologie et du métabolisme. Cette décision nous a été des plus profitables puisqu'elle nous a aidés à y accroître notre présence au cours des deux dernières années. Cependant, il faut reconnaître que le rendement aux investisseurs n'a pas maintenu la cadence. Cette divergence s'explique en partie par la performance des marchés boursiers dans leur ensemble et en partie par la déception récente qu'a suscitée une étude du programme de développement clinique du ThGRF. Quoi qu'il en soit, nous croyons que Theratechnologies représente une valeur considérable. Aussi, nous avons accéléré notre programme de relations avec les investisseurs de façon à mieux faire connaître notre histoire auprès des investisseurs.

Cette histoire commence avec les progrès accomplis en 2003. Avec deux produits candidats à l'étape clinique, dont un qui devrait passer à une étape de développement avancé plus tard cette année, ainsi qu'un pipeline prometteur et en pleine croissance, nous croyons que nous avons amorcé l'année 2004 avec des assises beaucoup plus solides pour la croissance et le succès dans notre champ thérapeutique.

L'année a débuté avec l'annonce de résultats positifs dans une étude d'innocuité évaluant le ThGRF chez des patients âgés, obèses et ayant un diabète de type II. Ces résultats revêtaient une importance critique pour le positionnement de notre produit, soit une thérapie de remplacement de l'hormone de croissance ne présentant pas les effets secondaires associés normalement à l'hormone de croissance recombinante.

En octobre, nous avons annoncé des résultats de phase II pour une étude menée auprès de patients souffrant de perte musculaire (*wasting*) associée à la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC). On estime que plus de cinq millions de patients souffrent d'une perte importante de masse musculaire, ou *wasting*, associée à une maladie chronique dans le monde. La MPOC, l'insuffisance rénale chronique et l'insuffisance cardiaque en sont des exemples. Le pronostic pour les patients en *wasting* est normalement très grave. De fait, des études ont démontré que la perte involontaire de poids ou la perte de masse musculaire maigre sont des prédicteurs indépendants de mortalité. Un traitement anabolique présentant un bon profil d'innocuité pour ces patients, normalement plus âgés et en piètre état clinique, et qui serait susceptible de prévenir la perte musculaire ou d'accroître la masse musculaire pour les aider à lutter contre leur maladie et à vivre plus longtemps, comblerait un besoin médical très important.



LUC TANGUAY

A. JEAN DE GRANDPRÉ

Notre étude sur la perte de masse musculaire dans la MPOC a démontré, chez tous les patients compris dans l'étude, des effets positifs sur la composition corporelle (accroissement de la masse musculaire et réduction des tissus gras), de même qu'une série de données convergentes positives dans les mesures fonctionnelles, et un très bon profil d'innocuité. Nous avons alors conclu que le ThGRF pourrait passer à un stade de développement avancé. Depuis, nous avons consulté nos experts internationaux et nous continuons d'être très encouragés par ce que nous entendons; par conséquent, cette option nous semble très intéressante et nous préparons actuellement un dossier réglementaire.

En décembre 2003, nous avons essuyé un revers dans le développement du ThGRF relié à la fracture de la hanche. Les résultats de l'étude clinique de phase II n'ont pas démontré une amélioration de la récupération fonctionnelle suivant une chirurgie pour une fracture de la hanche chez des patients âgés. Une analyse des résultats a démontré que les patients n'ont pas réagi au traitement en raison de leur état catabolique aigu au cours des premières semaines suivant la chirurgie.

Les résultats diamétralement opposés des résultats sur la fracture de la hanche et sur la MPOC expliquent pourquoi nous avons entrepris un programme de phase II aussi exhaustif pour le ThGRF. Lorsque vous développez un produit dans une nouvelle classe thérapeutique, vous devez ratisser plus large de façon à déterminer dans quelles indications il fonctionne et quelles en sont les limites.

Notre étude de phase II sur le ThGRF dans la lipodystrophie liée au VIH est actuellement en cours. Il s'agit d'un syndrome métabolique qui affecte les patients dont le VIH est bien contrôlé et qui est caractérisé par une accumulation de graisse abdominale, des taux élevés de cholestérol et une résistance à l'insuline. Ceux qui en sont atteints ont une prédisposition au diabète de type II et sont davantage exposés aux complications cardiovasculaires. Contrairement à la MPOC, où nous faisons figure de pionniers, il existe, dans la lipodystrophie liée au VIH, certains précédents cliniques où l'utilisation de l'hormone de croissance recombinante a donné des résultats encourageants. Nous prévoyons annoncer les résultats de cette étude au cours des prochains mois et si les données sont positives, nous disposerons d'une autre piste de développement potentielle pour le ThGRF.

Une troisième indication possible pour le ThGRF est le déficit en hormone de croissance. Il s'agit d'un marché d'un milliard de dollars et, selon les analyses actuelles, nous croyons que notre produit pourrait se tailler une part de marché importante dans ce domaine également.

## MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Le deuxième produit à l'étape clinique, la ThPTH pour le traitement de l'ostéoporose, est actuellement en phase I de développement. En collaboration avec ALZA Corporation, nous combinons la parathormone ou la PTH au timbre transdermique Macroflux™ d'ALZA. La PTH, dans sa forme injectable, s'est montrée hautement efficace grâce à sa capacité de stimuler la formation de nouvel os, et notre objectif est de créer une alternative plus conviviale à l'injection quotidienne. Nous sommes enthousiastes quant au potentiel de ce projet et prévoyons annoncer les résultats de la première étude de phase I durant la première moitié de l'année 2004.

Nous planifions également d'amorcer le développement clinique du ThGLP-1 dans le diabète plus tard cette année. Le ThGLP-1 est un analogue du GLP-1 (*glucagon-like peptide-1*) conçu au moyen de notre technologie LAP (*Long Acting Peptides*). Comme notre produit contient la même séquence d'acides aminés que le GLP-1 naturel, nous croyons qu'il pourrait présenter un avantage en terme d'innocuité sur les autres produits en cours de développement. Voilà qui encore une fois est très prometteur.

L'année 2003 a été marquée par un autre jalon important, soit notre entente de collaboration de recherche et de licence avec Johnson & Johnson. Ce partenariat démontre la valeur significative de la plateforme ExoPep et il va sans dire que nous sommes particulièrement fiers de collaborer avec une pharmaceutique aussi hautement considérée.

Notre filiale, Celmed BioSciences, a rationalisé ses activités en 2003 et entend focaliser sur son expertise en hématologie/oncologie afin d'accélérer son développement. Cette démarche a déjà porté fruit comme en témoigne l'entente annoncée en décembre avec le *National Institutes of Health* à l'égard de la maladie du greffon contre l'hôte.

Tout en poursuivant ces activités, nous avons maintenu une solide situation financière. Si l'on comprend le financement postérieur à la date du bilan de 15,7 millions \$, nous avons près de trois années de liquidités en mains au moment de la rédaction de ce message. Vu le programme clinique chargé des prochains mois et tout son potentiel de croissance, ce financement nous procure une marge de sécurité contre une fluctuation imprévue des marchés.

En conclusion, nous aimerions remercier sincèrement nos employés, les membres de notre conseil d'administration et de notre conseil consultatif scientifique, ainsi que nos collaborateurs partout dans le monde de tous leurs efforts en 2003. Les progrès accomplis au cours de l'année ont vraiment été remarquables.

Une autre année productive s'annonce en 2004, notamment en ce qui concerne nos programmes cliniques. Le coup d'envoi sera certes l'annonce très prochaine de nos résultats de l'étude de phase II sur la lipodystrophie. D'ici un an, nous espérons avoir un produit en développement avancé et deux autres programmes cliniques. Notre équipe de découverte sera également très occupée à ajouter de nouvelles molécules à notre pipeline.

Nous sommes déterminés à devenir une force considérable en endocrinologie et métabolisme et à créer de la valeur pour nos actionnaires. Nous sommes optimistes de pouvoir y arriver.



A. Jean de Grandpré  
Président du conseil

Le 28 février 2004



Luc Tanguay  
Président et chef de la direction

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport fournit le point de vue de la direction sur la situation financière et sur les résultats d'exploitation de Theratechnologies inc. (Theratechnologies ou la Société) et de sa filiale, Celmed BioSciences inc. (Celmed), sur une base consolidée pour les périodes de douze mois terminées le 30 novembre 2003 (2003) et le 30 novembre 2002 (2002). Cette information est datée du 4 février 2004 et doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés et notes y afférentes qui ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

### VUE D'ENSEMBLE

Theratechnologies est une entreprise biopharmaceutique canadienne qui met au point et développe des produits thérapeutiques dans le domaine de l'endocrinologie et du métabolisme. La Société possède et développe un portefeuille de peptides à différentes étapes de développement. Sa filiale, Celmed BioSciences, développe une approche thérapeutique de photodynamie ciblant des marchés créneaux en hématologie/oncologie.

Les activités de recherche et développement (R et D) de Theratechnologies comprennent trois programmes principaux : la thérapie de remplacement en hormone de croissance utilisant le ThGRF, un analogue du facteur de libération de l'hormone de croissance, ainsi que l'ostéoporose et le diabète. L'ensemble des activités de R et D a franchi plusieurs étapes en 2003.

Le ThGRF constitue le produit au stade de développement clinique le plus avancé de Theratechnologies. En 2003, Theratechnologies a annoncé les résultats de trois études de phase II, soit une étude d'innocuité chez des patients diabétiques et deux études portant sur l'effet du ThGRF chez les patients souffrant de perte musculaire (*wasting*) observée dans la fracture de la hanche et dans la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC). Ces études ont produit des résultats encourageants, sauf celle portant sur la fracture de la hanche. En outre, toutes ces études ont confirmé que le ThGRF peut être administré aux adultes avec un bon profil d'innocuité, y compris chez les patients diabétiques. Enfin, Theratechnologies a entrepris en 2003 une nouvelle étude de phase II évaluant le potentiel lipolytique du ThGRF chez les patients souffrant de lipodystrophie liée au VIH. Le recrutement a été complété et les résultats sont attendus en 2004. La Société travaille activement à sa stratégie réglementaire afin de procéder à une étape plus avancée de développement avec le ThGRF.

Le programme sur l'ostéoporose de Theratechnologies est entré en phase de développement clinique en décembre 2003. L'objectif est de mettre au point un produit de seconde génération à formulation transdermique de la parathormone (PTH), une nouvelle thérapie pour l'ostéoporose. Le produit de Theratechnologies, la ThPTH, est développé conjointement avec ALZA Corporation, utilisant le timbre transdermique Macroflux™ d'ALZA comme alternative conviviale à l'injection sous-cutanée.

En 2003, Theratechnologies a élargi son programme sur le diabète. Le produit le plus avancé de ce programme est le ThGLP-1, un analogue stabilisé du *glucagon-like peptide-1*, dont le mode d'action devrait permettre de prévenir les complications d'hypoglycémie. Au cours de l'année 2003, plusieurs analogues du GLP-1, créés à l'aide de la plateforme originale LAP (*Long Acting Peptides*) de Theratechnologies, ont été évalués comme médicaments candidats dans le traitement du diabète de type II. L'un de ceux-ci, le ThGLP-1, a été sélectionné pour développement et les études précliniques ont débuté. Parallèlement, la Société travaille à la mise au point de cinq autres molécules pour le traitement du diabète de type II. L'une d'entre elles, issue de la plateforme ExoPep, a fait l'objet d'une entente de recherche et de licence avec Johnson & Johnson Pharmaceutical Research & Development qui comporte des paiements d'étapes ainsi que des redevances. Toutes les activités de développement et de marketing seront menées par Johnson & Johnson.

## **RAPPORT DE GESTION**

### **CELMED BIOSCIENCES INC.**

En mars 2003, le conseil d'administration de Celmed a approuvé une réorientation stratégique visant à intensifier ses activités de développement clinique à l'égard de ses deux plateformes technologiques : Theralux™, destinée au traitement de certains cancers en hématologie/oncologie, et Neuro, visant le traitement de la maladie de Parkinson. Ce changement d'orientation avait pour but de donner priorité à l'avancement du programme de développement clinique.

En 2003, Celmed a accompli des progrès à l'égard de son procédé de photodynamie Theralux™. En avril, Theralux™ a obtenu, de la *Food and Drug Administration* (FDA) des États-Unis, la désignation de médicament orphelin pour la leucémie myéloïde chronique (LMC). En juillet 2003, Celmed a annoncé des résultats positifs pour son étude de phase I/II sur la LMC. L'étude a établi que Theralux™ réduit de façon marquée le nombre de cellules leucémiques, tout en préservant les cellules souches nécessaires pour la reprise du greffon. En outre, cette étude démontre que le greffon purgé par le traitement Theralux™ peut être réinjecté avec une bonne innocuité. Enfin, en décembre 2003, Celmed a annoncé une entente de collaboration avec le *National Institutes of Health* à l'égard de la maladie du greffon contre l'hôte.

Subséquemment au 30 novembre 2003, Celmed entend se concentrer sur son expertise en hématologie/oncologie et le conseil d'administration de Celmed a confié à la direction le mandat d'explorer les différents scénarios stratégiques à l'égard de la technologie Neuro reliée au domaine du Parkinson au cours de la première moitié de 2004.

## **SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

### **REVENUS**

Les revenus consolidés de Theratechnologies pour l'exercice terminé le 30 novembre 2003 se sont élevés à 4 006 000 \$. En 2002, les revenus avaient atteint 8 571 000 \$ principalement en raison de l'inclusion d'un paiement initial de 3 255 000 \$, reconnu aux résultats suivant la signature d'une entente de licence pour le développement et la commercialisation au Japon de diverses applications du ThGRF. Par ailleurs, les revenus d'intérêts ont été inférieurs en 2003 en raison de la baisse des liquidités due au financement de ses activités.

### **ACTIVITÉS DE R ET D**

Les frais de recherche et développement (R et D) consolidés, avant crédits d'impôt et subventions, ont totalisé 24 255 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2003, comparativement à 26 613 000 \$ en 2002. Theratechnologies et Celmed ont respectivement investi 16 732 000 \$ et 7 523 000 \$ en 2003, soit des montants similaires à ceux de 2002.

### **CRÉDITS D'IMPÔT ET SUBVENTIONS**

Les crédits d'impôt et subventions se sont élevés 1 476 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2003, comparativement à 2 981 000 \$ pour la même période en 2002. L'écart provient principalement de l'expiration en 2003 d'une subvention accordée par Partenariat Technologique Canada à Celmed à l'égard de son programme de thérapie cellulaire.

## RAPPORT DE GESTION

### AUTRES FRAIS

Les frais généraux et administratifs, frais de ventes et de développement de marchés, brevets et amortissement des autres éléments d'actifs se sont élevés à 9 522 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2003, comparativement à 9 490 000 \$ en 2002. La Société a maintenu ces frais à un niveau stable, représentant 28,2 % des coûts et frais avant crédits d'impôt et subventions, comparativement à 26,3 % en 2002.

### FRAIS DE RESTRUCTURATION ET BAISSÉ DE VALEUR D'ACTIFS AMORTISSABLES

La réorientation stratégique que Celmed a entreprise en mars 2003 dans le but de donner priorité à l'avancement du programme clinique a entraîné certains frais non récurrents classifiés sous la rubrique « Frais de restructuration et baisse de valeur d'actifs amortissables ». Ces frais ont totalisé 2 190 000 \$ au 30 novembre 2003 et comprennent des primes de départ d'employés et frais connexes, une réduction de valeur des actifs incorporels et une charge pour réduction de valeur de certains équipements, améliorations locatives et frais connexes. Il est prévu qu'aucuns frais additionnels ne seront encourus à cet effet.

Subséquemment au 30 novembre 2003, Celmed a convenu de revoir la pertinence de poursuivre ses activités visant le traitement de la maladie de Parkinson. La direction de Celmed explore les différentes possibilités à l'égard de cette technologie. De plus, Celmed a enregistré une provision relativement à la valeur de cette technologie (voir la note 7 B) afférente aux états financiers consolidés. L'impact de cette baisse de valeur sur les résultats de Theratechnologies, net des impôts futurs et de la part des actionnaires sans contrôle, est de 6 095 000 \$ et n'affecte pas les liquidités.

### RÉSULTATS NETS

La Société a enregistré, pour l'exercice terminé le 30 novembre 2003, une perte d'exploitation de 28 295 000 \$, avant les frais de restructuration et baisse de valeur d'actifs amortissables, la quote-part de la perte d'une société sous influence notable, et les gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution, comparativement à une perte de 24 551 000 \$ en 2002. Principalement en raison des frais de restructuration et de la baisse de valeur des actifs de Celmed ainsi que les gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution en 2002, la perte nette s'est élevée à 32 770 000 \$ en 2003, comparativement à un montant de 14 336 000 \$ en 2002.

### INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

L'information financière sélectionnée et présentée ci-dessous est tirée des résultats financiers trimestriels non vérifiés pour chacun des huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars,  
sauf les montants par action)

	2003				2002			
	Q1	Q2	Q3	Q4 *	Q1	Q2	Q3	Q4
Revenus	1 140 \$	1 028 \$	941 \$	897 \$	4 548 \$	1 436 \$	1 381 \$	1 206 \$
Perte nette	(5 604)\$	(6 925)\$	(6 342)\$	(13 899)\$	(1 631)\$	(65)\$	(4 833)\$	(7 807)\$
Perte de base et diluée par action	(0,18)\$	(0,22)\$	(0,21)\$	(0,45)\$	(0,05)\$	(0,00)\$	(0,16)\$	(0,25)\$

\* Voir « Frais de restructuration et baisse de valeur d'actifs amortissables » ci-dessus.

## **RAPPORT DE GESTION**

### **QUATRIÈME TRIMESTRE**

Les revenus consolidés de Theratechnologies pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2003 se sont élevés à 897 000 \$, comparativement à 1 206 000 \$ pour la même période en 2002. Les revenus pour 2003 ont été inférieurs en raison de la baisse des liquidités de la Société.

Les frais de recherche et développement (R et D) consolidés, avant crédits d'impôt et subventions, se sont élevés à 6 918 000 \$ au quatrième trimestre de 2003, soit sensiblement le même montant qu'en 2002.

Les frais généraux et administratifs, frais de ventes, brevets et amortissement des autres éléments d'actifs se sont élevés à 2 391 000 \$ au quatrième trimestre et ont été maintenus approximativement au même niveau qu'en 2002.

La Société a enregistré une provision relativement à la valeur de la technologie de Celmed dans le domaine de la neurologie. Pour de plus amples renseignements, se référer à « Frais de restructuration et baisse de valeur d'actifs amortissables ».

Conséquemment, la Société a enregistré, pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2003, une perte d'exploitation de 7 955 000 \$, avant les frais de restructuration et baisse de valeur d'actifs amortissables, la quote-part de la perte d'une société sous influence notable, et les gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution, comparativement à 8 645 000 \$ en 2002. Principalement en raison de la provision mentionnée précédemment, la perte nette au quatrième trimestre s'est élevée à 13 899 000 \$, comparativement à un montant de 7 807 000 \$ en 2002.

### **LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT**

Les principaux besoins en capitaux de la Société consistent à financer ses activités de recherche et développement, son fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations. Depuis sa création, la Société a financé ses besoins en liquidités principalement grâce à des émissions publiques d'actions ordinaires, à des placements privés, à des crédits d'impôt à l'investissement, à des subventions, aux revenus d'intérêt, ainsi qu'aux produits et redevances tirés de technologies non stratégiques.

Theratechnologies a conservé une position de liquidités adéquate en 2003. Au 30 novembre 2003, les liquidités (espèces et quasi-espèces ainsi que les placements obligataires) se sont élevés à 73 840 000 \$ et les crédits d'impôt et subventions à recevoir à 1 117 000 \$, soit une somme totale de 74 957 000 \$, comparativement à 105 042 000 \$ au 30 novembre 2002. Les liquidités et les crédits d'impôt et subventions étaient de 43 226 000 \$ pour Theratechnologies et de 31 731 000 \$ pour Celmed. Les liquidités de Celmed doivent servir uniquement à financer ses propres activités.

La Société dispose de marges de crédit de 3 600 000 \$, soit 1 800 000 \$ pour Theratechnologies et 1 800 000 \$ pour Celmed pour leurs besoins respectifs de financement à court terme. Au 30 novembre 2003, des lettres de crédit totalisant 1 024 000 \$ étaient émises selon leurs conditions.

La Société investit ses liquidités disponibles dans des titres à revenu fixe provenant d'organismes municipaux et paragonnementaux ainsi que d'entreprises bénéficiant de cotes de crédit élevées et qui peuvent être convertis facilement en liquidités. Ces titres sont choisis en fonction du calendrier prévu des dépenses et en fonction des taux d'intérêt en vigueur.

## RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2003, le rythme d'absorption (*burn rate*) représenté par les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, sans tenir compte de la variation des éléments d'actifs et de passif d'exploitation, s'est élevé à 26 302 000 \$, soit 17 041 000 \$ pour Theratechnologies et 9 261 000 \$ pour Celmed.

Au 4 février 2004, le nombre d'actions émises et en circulation s'élevaient à 30 918 631 actions ordinaires, alors que les options en circulation octroyées en vertu du régime d'options d'achat d'actions s'établissaient à 2 701 500. De plus, 4 880 000 bons de souscription étaient en circulation.

La Société est d'avis que ses liquidités ainsi que celles de sa filiale Celmed suffiront à financer leurs propres activités d'exploitation et leurs besoins en capitaux respectifs pour au moins deux ans. Cependant, compte tenu des risques et incertitudes décrits ci-dessous, la Société et/ou Celmed devront peut-être entreprendre d'autres opérations de financement dans l'avenir afin de poursuivre leurs activités.

### ENGAGEMENTS

Au 30 novembre 2003, les engagements de la Société concernent principalement des contrats de location-exploitation reliés à ses locaux (voir note 10 aux états financiers consolidés). Les paiements exigibles en vertu de ces contrats de location-exploitation sont présentés ci-dessous. La Société n'est impliquée dans aucun financement hors bilan et n'est pas liée par un contrat d'approvisionnement au 30 novembre 2003.

Paiements exigibles en vertu de contrats de location-exploitation :

2004	1 152 \$
2005	969
2006	987
2007	999
2008 et après	3 125
Total	7 232 \$

### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 4 février 2004, Theratechnologies a conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes en vue de l'émission et de la vente de 3 950 000 actions ordinaires de son capital-actions au prix de 3,45 \$ l'action. Le produit brut de cette transaction est de 13 628 000 \$. Les frais d'émission sont estimés à 1 018 000 \$.

La Société a également accordé aux preneurs fermes une option d'achat de 592 500 actions ordinaires supplémentaires, correspondant à 15 % du montant du financement, aux fins d'attributions excédentaires et de stabilisation des marchés. Sur une base *pro forma* sans tenir compte de l'option aux preneurs fermes, les liquidités, crédits d'impôt et subventions à recevoir de la Société s'élèveraient donc à 87 567 000 \$, soit 55 836 000 \$ pour Theratechnologies et 31 731 000 \$ pour Celmed.

En janvier et février 2004, la conclusion des clauses d'ajustement relatives à la participation des investisseurs institutionnels dans Celmed a réduit la participation de la Société dans Celmed de 61,6 % à 56,1 %. Le montant de 3 762 000 \$, inclus dans la rubrique « Gain reporté », sera conséquemment reclassifié dans « Part des actionnaires sans contrôle » en 2004.

## **RAPPORT DE GESTION**

### **ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

Pour dresser les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants indiqués à l'égard de l'actif et du passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges indiqués pour les périodes à l'égard desquelles des informations sont présentées. Un changement dans les faits et circonstances d'une transaction pourrait modifier substantiellement l'application des conventions comptables et l'effet sur les états financiers en résultant. Les conventions comptables jugées être les plus importantes et nécessitant l'utilisation de jugement dans leur application sont énumérées ci-après.

### **IMMOBILISATIONS ET AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF**

Les immobilisations et autres éléments d'actif sont comptabilisés au prix coûtant. L'amortissement est déterminé selon les méthodes et les taux annuels qui tiennent compte de leur durée de vie utile et économique. La Société soumet ces actifs à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un tel actif peut ne pas être récupérable. Une baisse de valeur est constatée lorsque les estimations des flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient résulter de l'utilisation de l'actif et de son éventuelle cession sont inférieures à sa valeur comptable. Tel que mentionné précédemment, la Société a enregistré en 2003 une provision à l'égard de la propriété intellectuelle de Celmed reliée à la technologie relative au domaine neurologique.

### **IMPÔTS SUR LE REVENU**

Les impôts sur le revenu sont comptabilisés selon la méthode axée sur le bilan. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont constatés au bilan pour rendre compte des incidences fiscales futures des écarts entre la valeur des éléments d'actif et de passif présentés au bilan et leur valeur fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont établis sur la base des taux d'imposition les plus probables d'être en vigueur lorsque les actifs seront réalisés et les passifs acquittés. L'incidence des variations des taux d'imposition est constatée dans l'exercice au cours duquel ces taux changent. Au besoin, une provision pour moins-value est inscrite pour ramener les actifs d'impôts à un montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable. En estimant la réalisation des actifs d'impôts futurs, la direction considère s'il est plus probable qu'autrement qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs se réalisent. Leur réalisation est sujette à l'établissement de revenus imposables dans le futur et d'une stratégie en matière de planification fiscale. Au 30 novembre 2003, la Société a établi la nécessité de prendre une provision pour l'ensemble des actifs d'impôts futurs nets.

### **CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE**

La contribution gouvernementale, qui consiste en subventions et en crédits d'impôt à la recherche, est constatée en tant que réduction des charges y afférentes et du coût de l'élément d'actif qui est acquis. Les crédits d'impôts sont disponibles selon les dépenses de recherche et développement admissibles lesquelles sont constituées de coûts directs et indirects et incluant une portion raisonnable de frais généraux. Les subventions sont sujettes au respect des termes et conditions des ententes y afférentes. La contribution gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une certitude raisonnable que la Société a respecté les conditions du programme de subventions approuvé ou, dans le cas des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une certitude raisonnable qu'ils seront réalisés.

### **PRISES DE POSITIONS RÉCENTES EN COMPTABILITÉ**

#### **DÉPRÉCIATION ET SORTIE D'ACTIFS À LONG TERME**

La Société adoptera, en 2004, les nouvelles recommandations du nouveau chapitre 3063 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« l'ICCA »), « Dépréciation d'actifs à long terme » et du chapitre 3475 révisé, « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités ». Ces deux chapitres définissent des normes de constatation, de mesure et d'information applicables à la dépréciation des actifs à long terme destinés à être utilisés par la Société. Une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable d'un actif destiné à être détenu et utilisé excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui devrait résulter de son utilisation et de sa sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

#### **RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS**

La Société mettra en application en 2004 les amendements du chapitre 3870 du manuel de l'ICCA selon lesquels les options d'achat d'actions octroyées aux salariés seront comptabilisées selon la méthode de la juste valeur. Par conséquent, une charge de rémunération sera constatée pour les options d'achat d'actions octroyées à des salariés. Des dispositions transitoires pour ces recommandations ont été formulées permettant une application rétroactive (avec ou sans redressement) ou une application prospective en ce qui a trait aux octrois qui n'avaient pas été comptabilisés selon la méthode de la juste valeur. La Société n'a pas encore arrêté son choix sur l'application rétroactive ou prospective.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Société détient des actifs financiers et des obligations en devises étrangères. Cependant, la valeur de ces actifs et obligations est faible et conséquemment, le risque relié aux fluctuations de ces devises étrangères est pratiquement nul.

### **RISQUES ET INCERTITUDES**

#### **RECHERCHE**

La Société effectue des activités de recherche afin d'enrichir son portefeuille de peptides thérapeutiques. Bien que la Société considère qu'elle dispose de ressources adéquates dans ce domaine, ses recherches pourraient s'avérer infructueuses et ne pas mener aux progrès escomptés pour que de nouvelles molécules franchissent un stade supérieur de développement.

#### **BREVETS**

Les brevets confèrent à leurs titulaires le droit exclusif d'exploiter et de commercialiser les inventions revendiquées dans les territoires donnés. Par conséquent, la réussite de la Société sera, en partie, tributaire de sa capacité d'obtenir des brevets, de maintenir leur enregistrement et de défendre leur validité. Cependant, rien ne garantit que les brevets accordés lui procureront un avantage concurrentiel, et qu'ils ne seront pas contestés par des tiers ou que les brevets de concurrents ne nuiront pas à ses activités commerciales. De plus, les concurrents pourraient, de leur côté, développer des produits similaires à ceux de la Société ou les copier en contournant les brevets accordés à la Société.

## **RAPPORT DE GESTION**

### **ÉTUDES PRÉCLINIQUES ET CLINIQUES**

La Société mène actuellement différentes études précliniques et cliniques sur ses produits. La réalisation de ces études pourrait prendre plusieurs années et ainsi demander des ressources importantes de la part de la Société. L'obtention de résultats positifs et concluants, en temps opportun, dans le cadre de ces études est une condition essentielle à l'approbation par les autorités de réglementation et, par conséquent, à la commercialisation d'un produit. Rien ne garantit que les résultats seront satisfaisants et l'obtention de résultats insatisfaisants pourrait nuire de façon considérable au développement, à l'approbation et à la commercialisation des produits de la Société.

### **AUTORISATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Afin d'être en mesure de commercialiser ses produits et ainsi réaliser des revenus, la Société devra préalablement obtenir l'approbation des autorités réglementaires de chaque pays dans lequel elle souhaite vendre ses produits. Les produits de la Société pourraient ne pas répondre aux critères d'innocuité et d'efficacité établis par ces différentes autorités et conséquemment, ne pas obtenir les autorisations requises à leur commercialisation à l'égard d'une partie ou de toutes les indications visées.

### **COMMERCIALISATION**

Les produits de la Société, une fois commercialisés, pourraient potentiellement faire concurrence à d'autres produits actuellement sur le marché. Les différents intervenants dans le secteur de la santé, soit ceux susceptibles de prescrire ou de dispenser les nouveaux médicaments commercialisés par la Société et ceux responsables du remboursement de médicaments, pourraient opter pour d'autres traitements que ceux offerts par la Société. De plus, le prix des produits médicaux est de plus en plus réglementé. Il ne peut donc pas être garanti que la Société sera en mesure de maintenir un niveau de prix suffisant à la réalisation d'un rendement approprié sur le capital qu'elle investit dans le développement des produits.

### **RESPONSABILITÉ DU FABRICANT**

Le développement de produits thérapeutiques destinés à l'humain entraîne des risques de poursuites en matière de responsabilité du fabricant. Les assurances-responsabilité du fabricant sont coûteuses et ne procurent qu'une garantie limitée. La somme reliée à une poursuite de ce genre qui pourrait être intentée contre la Société pourrait éventuellement être supérieure à la garantie offerte et, de ce fait, produire un effet défavorable important sur la Société et sur sa situation financière.

### **RESSOURCES FINANCIÈRES**

Afin de réaliser sa stratégie de développement et de commercialisation à long terme, la Société pourrait devoir mobiliser des capitaux additionnels au moyen de nouvelles émissions d'actions, de subventions, d'ententes de collaboration ou de partenariats qui lui permettraient de financer ses activités, en tout ou en partie. Rien ne garantit que les fonds supplémentaires seront disponibles ni qu'ils pourront être obtenus à des conditions acceptables, permettant ainsi à la Société de commercialiser avec succès ses produits. Si un financement adéquat n'est pas disponible, la Société pourrait être contrainte à retarder, réduire ou éliminer un ou plusieurs de ses programmes de recherche.

## **RAPPORT DE GESTION**

### **CONCURRENCE**

La Société est sujette aux pressions concurrentielles des sociétés pharmaceutiques, sociétés de biotechnologie, établissements d'enseignement supérieur et de recherche et organismes gouvernementaux, qui œuvrent dans les mêmes domaines qu'elle. Certains de ces organismes disposent de ressources financières, d'équipes et d'installations de recherche et développement supérieures à celles de la Société et pourraient mettre au point et commercialiser plus rapidement d'autres formes de traitements médicaux pouvant éventuellement faire concurrence aux produits de la Société.

### **RESSOURCES HUMAINES**

Les membres de la direction et les scientifiques sont des gens hautement qualifiés qui jouent un rôle essentiel dans la gestion et le succès de la recherche et du développement des produits de la Société. La perte des services d'une part importante de ce groupe ou l'incapacité de la Société à attirer du personnel hautement qualifié pourraient nuire à la croissance de la Société.

### **VOLATILITÉ DU COURS DES ACTIONS**

Le cours des actions de la Société est assujetti à une certaine volatilité. Les conditions générales du marché ainsi que les variations des résultats financiers, scientifiques et cliniques obtenus par rapport aux prévisions des investisseurs ainsi que des analystes financiers peuvent avoir un effet significatif sur le cours des actions de la Société. Au cours des dernières années, le cours des actions de nombreuses entreprises pharmaceutiques a subi des fluctuations extrêmes sans lien avec le rendement des entreprises visées. Il ne peut être garanti que le cours des actions ordinaires ne continuera pas à fluctuer de façon importante dans l'avenir, y compris des fluctuations non reliées au rendement de la Société.

### **INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR THERATECHNOLOGIES**

Des renseignements supplémentaires concernant Theratechnologies, incluant la notice annuelle de la Société, sont disponibles sur le site de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com)

## ATTESTATION DE LA DIRECTION RELATIVE AUX ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de Theratechnologies inc., qui sont présentés dans les pages qui suivent, ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel, sont la responsabilité de la direction et font l'objet d'approbation par le conseil d'administration de la Société.

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice de jugements et d'estimations. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement à tous les égards importants. L'information financière contenue ailleurs dans le rapport annuel est conforme aux données présentées dans les états financiers.

Pour assurer la justesse et l'objectivité de l'information contenue dans les états financiers consolidés, la direction de la Société maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs. La direction estime que ces systèmes fournissent un degré raisonnable d'assurance que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers consolidés, et que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et préservés.

Le conseil d'administration, principalement par l'entremise de son comité de vérification, est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et du contrôle interne. Le comité de vérification, dont aucun des membres ne participe aux activités quotidiennes de la Société, est nommé par le conseil d'administration. Tous les membres de ce comité ont des compétences financières et au moins un de ses membres a une expertise financière. Ce comité rencontre périodiquement la direction, ainsi que les vérificateurs externes, afin de discuter des contrôles internes liés aux processus de communication de l'information financière, de vérification et de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'acquitte adéquatement de ses responsabilités et afin de revoir les états financiers avec les vérificateurs externes.

Le comité de vérification fait part de ses constatations au conseil d'administration lorsqu'il approuve la publication des états financiers à l'intention des actionnaires. De plus, le comité de vérification étudie, afin de soumettre à l'examen du conseil d'administration et à l'approbation des actionnaires, la reconduite des vérificateurs externes.

Les états financiers ont été vérifiés, au nom des actionnaires, par les vérificateurs externes, KPMG s.r.l./SENCRL, conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au comité de vérification afin de présenter leurs constatations quant à l'exactitude de la présentation de l'information financière et de l'efficacité des contrôles internes.



Luc Tanguay  
Président et chef de la direction

Montréal, Canada

Le 4 février 2004



Marie-Noël Colussi  
Vice-présidente, finances

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Theratechnologies inc. aux 30 novembre 2003 et 2002 et les états consolidés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2003 et 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l. / SEUCRL

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 4 février 2004

## BILANS CONSOLIDÉS

30 NOVEMBRE

(en milliers de dollars)

2003

2002

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME :

Espèces et quasi-espèces	53 \$	196 \$
Placements obligataires	39 303	39 098
Débiteurs	463	608
Crédits d'impôt et subventions à recevoir	1 117	2 135
Fournitures de recherche	990	1 993
Frais payés d'avance	597	543
	<b>42 523</b>	44 573
Placements obligataires	34 484	63 613
Placements dans des sociétés (note 4)	2 395	3 517
Immobilisations (note 5)	5 324	7 549
Autres éléments d'actif (note 6)	9 866	21 246
	<b>94 592 \$</b>	140 498 \$

### PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES

#### PASSIF À COURT TERME :

Créditeurs et charges à payer	7 132 \$	9 161 \$
Gain reporté (note 15)	3 762	3 762
Impôts futurs (note 9)	—	3 148
Part des actionnaires sans contrôle	13 264	21 791
Avoir des actionnaires :		
Capital-actions (note 8)	139 791	139 223
Surplus d'apport	108	108
Déficit	(69 465)	(36 695)
	<b>70 434</b>	102 636

Engagements (note 10)

Événements postérieurs à la date du bilan (note 15)

**94 592 \$**

140 498 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil,



PAUL POMMIER  
ADMINISTRATEUR



ANDRÉ DELAMBRE  
ADMINISTRATEUR

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

EXERCICES TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	2003	2002
Revenus :		
Redevances, technologies et autres	197 \$	3 495 \$
Intérêts	3 809	5 076
	<b>4 006</b>	8 571
Coûts et frais d'exploitation :		
Recherche et développement	24 255	26 613
Crédits d'impôt et subventions	(1 476)	(2 981)
	<b>22 779</b>	23 632
Frais généraux et administratifs	7 329	7 160
Frais de vente et de développement de marchés	769	1 046
Brevets et amortissement des autres éléments d'actif	1 424	1 284
	<b>32 301</b>	33 122
Perte d'exploitation avant les éléments ci-dessous	<b>(28 295)</b>	(24 551)
Frais de restructuration et baisse de valeur d'actifs amortissables (note 7)	<b>(15 160)</b>	-
Quote-part de la perte d'une société sous influence notable	<b>(1 762)</b>	(1 489)
Gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution (notes 4 et 6)	<b>772</b>	8 488
Perte avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	<b>(44 445)</b>	(17 552)
Impôt étranger	-	(326)
Recouvrement d'impôts futurs	<b>3 148</b>	40
Part des actionnaires sans contrôle	<b>8 527</b>	3 502
Perte nette	<b>(32 770)\$</b>	(14 336)\$
Perte de base et diluée par action (note 8 f)	<b>(1,06)\$</b>	(0,47)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU DÉFICIT

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Déficit au début de l'exercice	<b>(36 695)\$</b>	(20 511)\$
Perte nette	<b>(32 770)</b>	(14 336)
Frais d'émission d'actions	-	(1 848)
Déficit à la fin de l'exercice	<b>(69 465)\$</b>	(36 695)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE  
(en milliers de dollars)

	2003	2002
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION :</b>		
Perte nette	<b>(32 770)\$</b>	(14 336)\$
Ajustements pour :		
Amortissement et baisse de valeur des immobilisations	<b>3 490</b>	1 380
Amortissement et baisse de valeur des autres éléments d'actif	<b>13 663</b>	1 107
Amortissement des gains reportés	–	(221)
Quote-part de la perte d'une société sous influence notable	<b>1 762</b>	1 489
Gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution	<b>(772)</b>	(8 488)
Part des actionnaires sans contrôle	<b>(8 527)</b>	(3 502)
Recouvrement d'impôts futurs	<b>(3 148)</b>	(40)
	<b>(26 302)</b>	(22 611)
Variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation :		
Intérêts à recevoir sur les placements obligataires	<b>576</b>	(1 203)
Débiteurs	<b>145</b>	105
Crédits d'impôt et subventions à recevoir	<b>1 018</b>	(684)
Fournitures de recherche	<b>(981)</b>	(844)
Frais payés d'avance	<b>(54)</b>	128
Créditeurs et charges à payer	<b>(1 778)</b>	1 461
	<b>(1 074)</b>	(1 037)
	<b>(27 376)</b>	(23 648)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT :</b>		
Émission d'actions	<b>568</b>	30 605
Frais d'émission d'actions	–	(1 848)
	<b>568</b>	28 757
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :</b>		
Acquisition d'immobilisations	<b>(1 502)</b>	(6 280)
Cession d'immobilisations	<b>25</b>	–
Acquisition d'autres éléments d'actif	<b>(338)</b>	(472)
Acquisition de placements obligataires	<b>(16 716)</b>	(49 523)
Cession de placements obligataires	<b>45 064</b>	48 844
Disposition d'actions d'une société	<b>132</b>	77
	<b>26 665</b>	(7 354)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	<b>(143)</b>	(2 245)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	<b>196</b>	2 441
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	<b>53 \$</b>	196 \$

Se reporter à la note 14 pour les informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, est active dans le secteur des soins de la santé et de la biotechnologie. Les activités de recherche et de développement se concentrent sur la mise au point de peptides thérapeutiques visant les troubles endocriniens et métaboliques.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### A) CONSOLIDATION ET PLACEMENTS

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Toutes les opérations importantes et les soldes réciproques ont été éliminés.

Le placement dans Andromed inc. (« Andromed »), une société sous influence notable, est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement dans Ecopia BioSciences inc. (« Ecopia »), un placement de portefeuille, est comptabilisé au coût.

#### B) RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS

Les attributions d'options d'achat d'actions octroyées à des non-salariés sont comptabilisées selon la méthode de la juste valeur. Aucune charge de rémunération n'est constatée lorsque des options d'achat d'actions sont octroyées aux employés, sauf si le prix d'exercice est inférieur au prix du marché lors de l'octroi. Cependant, les renseignements *pro forma* sur la perte nette et la perte nette par action sont établis comme si la Société avait comptabilisé ces attributions selon la méthode de la juste valeur. Toute contrepartie provenant de l'exercice d'options d'achat d'actions est créditée au capital-actions.

#### C) QUASI-ESPÈCES

Les quasi-espèces se limitent aux placements qui peuvent aisément être convertis en espèces, dont les échéances sont de moins de trois mois et pour lesquels la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont enregistrés au coût. Aux 30 novembre 2003 et 2002, il n'y avait aucunes quasi-espèces.

#### D) PLACEMENTS OBLIGATAIRES

Les placements obligataires classés dans l'actif à court terme selon leur date d'échéance ou suivant l'estimation de la direction des besoins en matière de flux de trésorerie pour le prochain exercice sont inscrits au moindre du coût et de la juste valeur marchande. Les placements obligataires à long terme sont inscrits au coût. Ces placements effectués auprès d'institutions dont la cote de crédit est élevée peuvent être facilement convertis en espèces.

#### E) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est déterminé selon les méthodes et les taux annuels suivants :

Élément d'actif	Méthode	Taux/période
Matériel informatique	Dégressif	50 %
Équipement de laboratoire	Dégressif et linéaire	20 - 30 % 5 ans
Mobilier et équipement de bureau	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### E) IMMOBILISATIONS (suite)

La Société soumet des immobilisations à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'une immobilisation peut ne pas être récupérable. Une baisse de valeur est constatée lorsque les estimations des flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient résulter de l'utilisation de l'immobilisation et de son éventuelle cession sont inférieures à sa valeur comptable (voir note 7).

#### F) RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche et des subventions, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont effectuées. Les dépenses de développement sont capitalisées quand elles répondent aux critères de capitalisation selon les principes comptables généralement reconnus. Aux 30 novembre 2003 et 2002, aucuns frais de développement n'ont été capitalisés.

#### G) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif comprennent, entre autres, les valeurs constatées relatives à la propriété intellectuelle, les frais de développement reportés et les frais de brevets.

Les valeurs associées à la propriété intellectuelle sont amorties sur une période variant entre 2 et 20 ans.

Les coûts des brevets ne représentent pas nécessairement leur valeur actuelle ou future, et le montant ultimement récupérable dépendra du succès de la commercialisation des produits y afférents. L'amortissement du coût des brevets est déterminé selon la durée de vie utile, variant entre 5 et 20 ans, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire.

Les frais de développement reportés sont amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 2 à 5 ans, à partir de l'exercice au cours duquel débute la commercialisation.

La direction examine le solde non amorti annuellement ou chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable peut ne pas être récupérable et comptabilise toute baisse de la valeur comptable dans l'exercice au cours duquel la baisse survient.

Une baisse de valeur serait constatée si les estimations des flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient résulter de l'utilisation d'un élément d'actif et de son éventuelle cession étaient inférieures à la valeur comptable.

#### H) GAIN REPORTÉ

Le gain reporté se compose de la part du gain sur dilution relatif à la participation dans Celmed BioSciences inc. (« Celmed »). La constatation à l'état des résultats est sujette à la réalisation de clauses d'ajustement prévues aux statuts d'incorporation de Celmed (voir note 15).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### I) IMPÔTS SUR LE REVENU

La Société a recours à la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur le revenu. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont constatés au bilan pour rendre compte des incidences fiscales futures des écarts entre la valeur des éléments d'actif et de passif présentés au bilan et leur valeur fiscale respective. Au besoin, une provision pour moins-value est inscrite pour ramener les actifs d'impôts à un montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont établis sur la base des taux d'imposition les plus probables d'être en vigueur lorsque les actifs seront réalisés et les passifs acquittés. L'incidence des variations des taux d'imposition est constatée dans l'exercice au cours duquel ces taux changent.

#### J) RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est déterminé au moyen du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

La méthode du rachat d'actions est utilisée pour le calcul du résultat dilué par action. Aux fins de ce calcul, un nombre d'actions supplémentaires est calculé en supposant que les options et les bons de souscription d'actions en circulation, si elles sont dilutives, ont été levés et que le produit de ces opérations a servi à l'acquisition d'actions ordinaires au cours moyen du marché durant la période couverte.

#### K) RECONNAISSANCE DU REVENU

Les revenus tirés des contrats de recherche sont constatés lorsque les services à fournir sont rendus et que l'ensemble des conditions aux termes du contrat sous-jacent sont remplies. Les revenus faisant l'objet de paiements d'étape sont constatés seulement lorsque les événements spécifiés ont eu lieu et que le recouvrement est assuré.

Les paiements initiaux et les droits d'accès initial à la technologie sont reportés et constatés comme des revenus de façon systématique durant la période au cours de laquelle les revenus ou services connexes sont livrés et dès que toutes les obligations sont remplies.

Les droits de licence sont constatés lorsque les conditions sont remplies ou que les événements sont réalisés aux termes du contrat de licence et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### L) CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE

La contribution gouvernementale, qui consiste en subventions et en crédits d'impôt à la recherche, est constatée en tant que réduction des charges y afférentes et du coût de l'élément d'actif qui est acquis. La contribution gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une certitude raisonnable que la Société a respecté les conditions du programme de subventions approuvé ou, dans le cas des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une certitude raisonnable qu'ils seront réalisés.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### M) MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les filiales étrangères de la Société sont considérées comme des établissements étrangers intégrés. Les éléments d'actif et de passif monétaires des établissements canadiens et étrangers libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux de change en vigueur au moment où les éléments d'actif et de passif en question sont acquis ou les éléments de passif pris en charge. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses d'amortissement qui sont converties aux mêmes taux que ceux qui sont utilisés pour la conversion des éléments d'actif correspondants. Les gains et les pertes de change sont pris en compte dans le calcul du bénéfice net ou de la perte nette.

#### N) ESTIMATIONS

Pour dresser les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants indiqués à l'égard de l'actif et du passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges indiqués pour les périodes à l'égard desquelles des informations sont présentées. Les principaux éléments pour lesquels la direction doit faire des estimations concernent l'estimation du montant et l'évaluation du caractère recouvrable des crédits d'impôt, des brevets et de la propriété intellectuelle, ainsi que les impôts futurs. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### 3. ENTENTE DE COMMERCIALISATION

En 2002, la Société a octroyé à une société japonaise une licence pour le développement et la commercialisation au Japon de diverses applications thérapeutiques du peptide ThGRF. L'entente prévoit, entre autres, que la société japonaise assumera les frais de développement et de commercialisation. En sus des paiements initiaux de 3 255 \$ (2 000 \$ US) reconnus aux résultats, la Société pourra toucher des paiements additionnels reliés à l'atteinte de jalons cliniques par la société japonaise ainsi que des redevances sur les ventes réalisées par cette société.

### 4. PLACEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS

	2003	2002
Ecopia (valeur du marché : 3 118 \$ en 2003; 1 408 \$ en 2002)	<b>1 208 \$</b>	1 314 \$
Andromed (valeur du marché : 2 758 \$ en 2003; 7 995 \$ en 2002)	<b>1 187</b>	2 203
	<b>2 395 \$</b>	3 517 \$

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 4. PLACEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS (suite)

En 2002, les transactions suivantes sont survenues :

- A) Suite à l'exercice de bons de souscription par leur détenteur, la Société a livré 9 750 000 actions ordinaires d'Ecopia, réalisant ainsi un gain de 6 658 \$.
- B) Une provision pour baisse de valeur de 2 265 \$ a été enregistrée suite à une analyse par la direction de la valeur recouvrable du placement dans Ecopia.
- C) La Société a reconnu un gain de 1 458 \$ résultant principalement de l'émission d'actions auprès de tiers par Andromed.

En 2003, la Société a reconnu un gain de 772 \$ résultant principalement de l'émission d'actions auprès de tiers par Andromed.

### 5. IMMOBILISATIONS

	<b>2003</b>		
	<b>Prix coûtant</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur comptable nette</b>
Matériel informatique	<b>1 416 \$</b>	<b>1 070 \$</b>	<b>346 \$</b>
Équipement de laboratoire	<b>4 396</b>	<b>2 071</b>	<b>2 325</b>
Mobilier et équipement de bureau	<b>1 197</b>	<b>477</b>	<b>720</b>
Améliorations locatives	<b>2 837</b>	<b>904</b>	<b>1 933</b>
	<b>9 846 \$</b>	<b>4 522 \$</b>	<b>5 324 \$</b>

	<b>2002</b>		
	<b>Prix coûtant</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur comptable nette</b>
Matériel informatique	1 618 \$	683 \$	935 \$
Équipement de laboratoire	4 212	880	3 332
Mobilier et équipement de bureau	1 661	376	1 285
Améliorations locatives	2 235	238	1 997
	9 726 \$	2 177 \$	7 549 \$

Au 30 novembre 2003, une filiale de la Société, Celmed, détient des immobilisations destinées à la revente ayant une valeur nette comptable de 206 \$, lesquelles sont incluses dans la rubrique « équipement de laboratoire ».

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 6. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	<b>2003</b>		
	<b>Prix coûtant</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur comptable nette</b>
Propriété intellectuelle	<b>21 038 \$</b>	<b>14 539 \$</b>	<b>6 499 \$</b>
Frais de brevets	<b>2 055</b>	<b>864</b>	<b>1 191</b>
Frais de développement reportés	<b>262</b>	<b>70</b>	<b>192</b>
Fournitures de recherche	<b>1 984</b>	<b>–</b>	<b>1 984</b>
	<b>25 339 \$</b>	<b>15 473 \$</b>	<b>9 866 \$</b>
			2002
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Propriété intellectuelle	21 276 \$	1 292 \$	19 984 \$
Frais de brevets	1 744	674	1 070
Frais de développement reportés	262	70	192
	23 282 \$	2 036 \$	21 246 \$

Au 30 novembre 2003, l'amortissement cumulé relativement à la propriété intellectuelle inclut une baisse de valeur de 12 325 \$ (voir note 7 B).

En juin 2001, la Société a acquis les actions de deux sociétés californiennes afin d'obtenir leur propriété intellectuelle reliée au domaine de la greffe autologue chez les patients atteints de la maladie de Parkinson. La Société a également acquis une partie de la propriété intellectuelle reliée à ce domaine auprès de tiers.

Le montant indiqué au titre de propriété intellectuelle comprend le montant attribuable aux actions de catégorie A émises par la Société à titre de contrepartie à l'acquisition de la propriété intellectuelle détenue par des tiers, et à l'acquisition de ces sociétés, la prise en charge de passifs, la contrepartie en espèces ainsi que les impôts futurs afférents à ces montants.

Le montant attribuable aux actions émises, qui était de 3 900 \$ au 30 novembre 2001, pouvait s'élever jusqu'à 18 000 \$ dans la mesure où les contreparties conditionnelles y afférentes étaient remplies. À cet effet, les jalons reliés à une des contreparties conditionnelles ont été atteints en 2002 et un montant de 4 700 \$ a été reconnu aux états financiers, ainsi que des impôts futurs de 1 728 \$. De plus, un gain sur dilution de 2 637 \$ a été enregistré aux résultats lorsque cette contrepartie a été reconnue. Toutefois, les jalons reliés aux deux dernières contreparties conditionnelles n'ont pas été atteints avant l'échéance fixée au 30 juin 2003.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 7. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET BAISSÉ DE VALEUR D'ACTIFS AMORTISSABLES

- A) En mars 2003, le conseil d'administration de Celmed approuvait une réorientation stratégique visant à intensifier ses activités de développement clinique à l'égard de ses deux plateformes technologiques : Theralux™, destinée au traitement de certains cancers, et Neuro, visant le traitement de la maladie de Parkinson. Ce changement d'orientation fut effectué dans le but de donner priorité à l'avancement du programme de développement clinique. Celmed a rapidement mis en œuvre un plan d'action qui a été complété et qui incluait une réduction de son personnel. De plus, dans le cadre du plan annoncé, Celmed a reconnu une baisse de valeur de certains actifs incorporels de 90 \$, ainsi qu'au titre des améliorations locatives et des équipements de 1 186 \$. Cette baisse de valeur a été établie sur la base de la valeur recouvrable à partir d'informations obtenues de fournisseurs et d'autres entreprises œuvrant dans le même secteur d'activités. Les frais de restructuration se sont élevés à 2 190 \$.
- B) Subséquemment au 30 novembre 2003, Celmed a convenu de revoir la pertinence de poursuivre ses activités visant le traitement de la maladie de Parkinson. La direction entend explorer les différentes possibilités à l'égard de la technologie reliée au domaine neurologique. De plus, en l'absence de données additionnelles sur la valeur de la propriété intellectuelle, Celmed a enregistré une provision de 12 325 \$ relativement au montant inscrit y afférent. Une baisse de valeur de 645 \$ sur des immobilisations a été reconnue sur la base de la valeur recouvrable établie à partir des flux de trésorerie, d'informations de fournisseurs et d'autres entreprises œuvrant dans un secteur d'activité similaire, et les impôts futurs de 3 075 \$ afférents à la propriété intellectuelle ont été renversés.

### 8. CAPITAL-ACTIONS

	2003	2002
Autorisé en nombre illimité et sans valeur nominale :		
Actions ordinaires		
Actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries		
Émis :		
30 918 631 actions ordinaires (30 785 813 en 2002)	139 791 \$	139 223 \$

#### A) MODIFICATIONS SURVENUES DANS LE CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

	Nombre	Dollars
Solde au 30 novembre 2001	27 732 937	108 618 \$
Actions émises dans le cadre de placements	2 928 000	30 012
Actions émises à la levée d'options d'achat d'actions	80 000	332
Actions émises auprès d'employés	44 876	261
Solde au 30 novembre 2002	30 785 813	139 223
Actions émises à la levée d'options d'achat d'actions	107 000	441
Actions émises auprès d'employés	25 818	127
Solde au 30 novembre 2003	30 918 631	139 791 \$

Toutes les émissions d'actions ont été effectuées pour des contreparties en espèces.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 8. CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### B) RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions pour ses administrateurs, membres de la direction, employés, chercheurs et consultants en vertu duquel des options non cessibles pour l'achat d'actions ordinaires peuvent leur être octroyées. La date de levée d'une option ne peut excéder une période de 10 ans après la date de son octroi. Un nombre maximum de 3 500 000 options peut être octroyé en vertu du régime. En général, les options sont acquises lors de l'octroi ou sur une période variant de 3 à 5 ans.

Le nombre d'options non levées a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

	Options	Moyenne pondérée des prix de levée par action
Options au 30 novembre 2001	2 212 500	7,79 \$
Octroyées	495 000	9,29
Levées	(80 000)	4,15
Annulées	(65 002)	11,75
Options au 30 novembre 2002	2 562 498	8,09
Octroyées	295 000	5,47
Levées	(107 000)	4,12
Annulées	(98 999)	10,50
Options au 30 novembre 2003	2 651 499	7,87 \$

Le tableau suivant renferme des informations sur les options d'achat d'actions au 30 novembre 2003 :

Options en circulation				Options pouvant être levées		
Fourchette de prix	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (ans)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être levées	Prix de levée moyen pondéré	
2,99 \$ - 3,75 \$	145 000	2,50	3,41 \$	145 000	3,41 \$	
3,76 - 4,60	430 000	3,08	4,53	430 000	4,53	
4,61 - 6,00	700 000	6,47	5,48	520 000	5,46	
6,01 - 9,00	370 000	7,22	8,04	176 666	8,07	
9,01 - 13,50	788 333	7,26	10,53	491 659	10,54	
13,51 - 20,00	218 166	7,15	15,21	204 564	15,22	
	2 651 499			1 967 889		

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 8. CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### C) RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS DE CELMED

Celmed a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions pour ses administrateurs, membres de la direction, employés, chercheurs et consultants en vertu duquel des options non cessibles pour l'achat d'actions ordinaires peuvent leur être octroyées. La date de levée d'une option ne peut excéder une période de 10 ans après la date de son octroi. Toutefois, aucune option ne pourra être levée avant la date d'inscription des actions de cette société auprès d'une bourse reconnue. Un nombre maximum de 2 000 000 d'options peut être octroyé en vertu du régime. Le prix d'exercice ne peut être inférieur à la juste valeur marchande ou au prix d'émission d'actions survenue au cours des derniers 6 mois. Les options deviennent acquises lors de l'octroi ou sur une période variant de 3 à 5 ans.

Le nombre d'options non levées a évolué comme suit au cours de l'exercice :

	Options	Moyenne pondérée des prix de levée par action
Options au 30 novembre 2002	1 233 000	10 \$
Octroyées	350 000	5
Annulées	(973 000)	10
Options au 30 novembre 2003	610 000	7,13 \$

Le tableau suivant renferme des informations sur les options d'achat d'actions au 30 novembre 2003 :

Options en circulation			Options pouvant être levées		
Prix	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (ans)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être levées	Prix de levée moyen pondéré
5 \$	350 000	9,62	5 \$	155 000	5 \$
10 \$	260 000	6,68	10 \$	256 664	10 \$
	610 000			411 664	

#### D) RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D'ACTIONS

Le tableau ci-dessous présente les renseignements *pro forma* sur la perte nette et la perte nette par action comme si les options d'achat d'actions octroyées aux employés avaient été comptabilisées selon la méthode de la juste valeur.

	2003	2002
Perte nette telle que publiée	<b>(32 770)\$</b>	(14 336)\$
Coût estimé de la rémunération à base d'actions	<b>(1 029)</b>	(428)
Perte nette <i>pro forma</i>	<b>(33 799)\$</b>	(14 764)\$
Perte nette par action <i>pro forma</i>	<b>(1,10)\$</b>	(0,48)\$

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 8. CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### D) RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS (suite)

La juste valeur des options octroyées a été évaluée à la date d'attribution à l'aide du modèle de Black et Scholes selon les hypothèses suivantes pour Theratechnologies : taux d'intérêt sans risque variant de 4,09 % à 4,99 %, dividende prévu nul, volatilité prévue variant de 36 % à 76 % et durée moyenne prévue des options de 6 années. La juste valeur moyenne pondérée des 295 000 options octroyées au cours de l'exercice de douze mois terminé le 30 novembre 2003 est établie à 2,42 \$ l'option. En ce qui a trait à Celmed, société privée, les hypothèses sont les suivantes : taux d'intérêt sans risque variant de 3,81 % à 5,16 %, dividende prévu nul, volatilité prévue nulle et durée moyenne prévue des options de 6 années. La juste valeur moyenne pondérée des 350 000 options octroyées par Celmed au cours de l'exercice de douze mois terminé le 30 novembre 2003 est établie à 1,01 \$ l'option.

Le modèle Black et Scholes, utilisé par la Société pour calculer la valeur des options, ainsi que d'autres modèles reconnus, a été développé pour évaluer, sans restriction d'acquisition de droit, la juste valeur d'options pleinement transférables et circulant librement, une pratique qui diffère considérablement des attributions d'options d'achat d'actions de la Société. Ces modèles font appel à quatre hypothèses hautement subjectives, dont la volatilité future du cours de l'action et le temps écoulé jusqu'à l'exercice, qui contribuent considérablement au résultat du calcul.

#### E) BONS DE SOUSCRIPTION

- i) Relativement aux actions émises dans le cadre de placements, la Société a également octroyé des bons de souscription pour l'achat d'actions. Au 30 novembre 2003, il y avait 200 000 bons de souscription en circulation pour l'achat de 200 000 actions ordinaires au prix de 15 \$ l'action, expirant en octobre 2005.
- ii) Une convention incitative à un premier appel public à l'épargne de Celmed a été conclue entre la Société et certains actionnaires sans contrôle. À cet effet, la Société a émis à ces actionnaires sans contrôle 1 800 000 bons de souscription pour l'achat de 1 800 000 actions ordinaires. Les bons de souscription, qui seront gagnés aux dates indiquées ci-dessous, pourront être exercés dans la mesure où Celmed n'est pas une société ouverte ou une filiale à part entière et viendront également réduire le nombre de bons de souscription émis mentionnés dans le paragraphe suivant.

Date	Bons de souscription	Période d'exercice	Prix d'exercice
21 juin 2002	360 000	Deux ans	14,30 \$
21 juin 2003	360 000	Deux ans	15,73
21 juin 2004	360 000	Deux ans	17,30
21 juin 2005	720 000	Un an	17,30

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 8. CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### E) BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

##### ii) (suite)

De plus, la Société détient une option d'acheter (l'option d'achat) la totalité des actions de Celmed détenues par des tiers (les actionnaires sans contrôle) à des dates définies jusqu'en juin 2005. Cette option expire automatiquement si Celmed devenait une société inscrite à une bourse reconnue. Dans le cadre de cette option, la Société a émis aux actionnaires sans contrôle 4 680 000 bons de souscription pour l'achat de 4 680 000 actions ordinaires à des prix par action variant entre 14,30 \$ et 24,17 \$ selon la date d'exercice de l'option de la Société. Ces bons de souscription expirent automatiquement à la date la plus rapprochée de i) 21 juin 2006, ii) la date à laquelle les actions ordinaires de Celmed deviennent publiquement transigées sur une bourse reconnue, dans la mesure où la Société n'a pas exercé son option d'achat ou iii) après une période d'un an ou de deux ans après l'exercice de l'option d'achat.

#### F) RÉSULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux fins du calcul du résultat dilué par action est le suivant :

	2003	2002
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	<b>30 821 947</b>	30 611 520
Nombre d'actions pouvant être levées, déduction faite du rachat d'actions éventuel	<b>115 923</b>	520 494
Nombre moyen pondéré d'actions aux fins du résultat dilué par action	<b>30 937 870</b>	31 132 014

L'exercice de 1 712 499 options (1 346 000 en 2002) et de 4 880 000 bons de souscription (4 880 000 en 2002) n'a pas été considéré dans le nombre ci-dessus, car le prix d'exercice était supérieur au cours moyen du marché durant la période couverte.

Dans le calcul du résultat dilué par action, l'effet des options et des bons de souscription n'a pas été pris en considération car ils sont anti-dilutifs en 2003 et 2002.

### 9. IMPÔTS FUTURS

Les éléments relatifs aux impôts sur le revenu s'établissent comme suit :

	2003	2002
Perte avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle	<b>(44 445)\$</b>	(17 552)\$
Taux d'imposition de base	<b>33 %</b>	35 %
Provision d'impôts sur le revenu calculé	<b>(14 667)</b>	(6 143)
Augmentation (diminution) des impôts sur le revenu imputables aux éléments suivants :		
Avantage fiscal éventuel, non inscrit, découlant des pertes de la période écoulée	<b>10 028</b>	7 515
Éléments non déductibles (non imposables) et autres	<b>1 491</b>	(1 086)
	<b>(3 148)\$</b>	286 \$

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 9. IMPÔTS FUTURS (suite)

Les incidences fiscales des écarts temporaires donnant lieu à des tranches importantes des actifs d'impôts futurs sont les suivantes :

	2003	2002
Actifs d'impôts futurs :		
Pertes reportables	13 835 \$	8 619 \$
Dépenses de recherche et de développement non utilisées	18 859	15 631
Immobilisations	33	–
Frais d'émission d'actions	660	1 002
Placements	385	326
Propriété intellectuelle — Canada	4 054	4 506
Déductions disponibles et autres	196	185
	<b>38 022</b>	30 269
Passifs d'impôts futurs :		
Immobilisations	–	(704)
Propriété intellectuelle	(1 376)	(6 139)
	<b>(1 376)</b>	(6 843)
	<b>36 646</b>	23 426
Moins provision	<b>(36 646)</b>	(26 574)
Passif d'impôts futurs net	<b>– \$</b>	(3 148) \$

En estimant la réalisation des actifs d'impôts futurs, la direction considère s'il est plus probable qu'autrement qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs se réalisent. Leur réalisation est sujette à l'établissement de revenus imposables dans le futur et d'une stratégie en matière de planification fiscale.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 9. IMPÔTS FUTURS (suite)

Au 30 novembre 2003, la Société dispose des déductions, des pertes et crédits suivants :

	Canada		États-Unis
	Fédéral	Provincial	
Dépenses de recherche et développement, sans limite de temps	52 544 \$	80 518 \$	– \$
Pertes reportables jusqu'en :			
2004	3 507 \$	3 093 \$	– \$
2005	2 831	2 105	–
2006	2 895	2 409	–
2007	735	726	–
2008	1 492	4 809	–
2009	11 334	9 137	–
2010	19 770	18 645	–
2019	–	–	307
2020	–	–	292
2021	–	–	795
2022	–	–	10
2023	–	–	357
	42 564 \$	40 924 \$	1 761 \$
Crédits d'impôt inutilisés échéant en :			
2004	984 \$		
2005	973		
2006	487		
2007	640		
2008	680		
2009	538		
2010	745		
2011	1 939		
2012	3 082		
2013	2 344		
	12 412 \$		

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 9. IMPÔTS FUTURS (suite)

	Canada		États-Unis
	Fédéral	Provincial	
Frais d'émission d'actions	2 122 \$	2 122 \$	–
Excédent (déficit) de la valeur fiscale de la propriété intellectuelle sur la valeur comptable	13 495	(372)	–
Excédent de la valeur fiscale des immobilisations sur la valeur comptable	88	146	–
Autres	532	451	–

Les pertes subies aux États-Unis sont reportables sur une période de 20 ans au palier fédéral. En ce qui concerne l'État de la Californie, une filiale dispose de pertes de 6 \$, 250 \$, 473 \$ et de 214 \$ reportables jusqu'en 2009, 2010, 2011 et 2013, respectivement.

### 10. ENGAGEMENTS

#### A) LOCATION DES LOCAUX

La Société loue des locaux en vertu de contrats de location-exploitation échéant en mars 2010 et novembre 2012. Les paiements minimums exigibles selon les termes des contrats sont les suivants :

2004	1 152 \$
2005	969
2006	987
2007	999
2008	1 023
Par la suite	2 102
	<hr/>
	7 232 \$

La Société, en vertu d'un contrat, est tenue de maintenir une lettre de crédit irrévocable d'un montant de 729 \$, ainsi qu'une hypothèque mobilière de premier rang mais pouvant être subordonnée à l'égard d'institutions prêteuses, d'un montant de 1 150 \$ et couvrant tous les biens meubles corporels se situant sur les lieux loués de la Société. Ce contrat est assorti de clauses de réduction progressive du montant de la lettre de crédit à compter de 2004 ainsi que d'une option d'achat d'un immeuble et du terrain y afférent.

La filiale, Celmed, est également tenue de maintenir une lettre de crédit irrévocable d'un montant de 295 \$ pour les locaux qu'elle loue.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 10. ENGAGEMENTS (suite)

#### B) MARGE DE CRÉDIT

La Société dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum de 1 800 \$, portant intérêt au taux de base majoré de 0,50 %, garantie par les placements obligataires. La valeur marchande des placements devra en tout temps être équivalente à 150 % des avances utilisées sur la marge de crédit. Dans l'éventualité où cette valeur marchande serait inférieure à 7 000 \$, la Société devra consentir, en faveur de la banque, une hypothèque mobilière de premier rang au montant de 800 \$ grevant des valeurs mobilières jugées satisfaisantes par la banque et ayant une valeur marchande d'au moins 1 000 \$.

De plus, Celmed dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum de 1 800 \$, portant intérêt au taux de base majoré de 0,50 %, garantie par les placements obligataires. Dans l'éventualité où la valeur marchande des placements obligataires serait inférieure à 7 000 \$, Celmed devra consentir en faveur de la banque une hypothèque mobilière de premier rang au montant de 1 850 \$ grevant des valeurs mobilières jugées satisfaisantes par la banque.

Au 30 novembre 2003, les lettres de crédit mentionnées en A) ci-dessus avaient été émises en vertu des marges de crédit dont bénéficient la Société et sa filiale.

#### C) SUBVENTION

En vertu d'une entente intervenue en 1999 avec Partenariat Technologique Canada, la Société a accepté une contribution financière sur une période de quatre ans s'élevant à 4 600 \$ pour les essais cliniques et la commercialisation du traitement photodynamique de cancers affectant la moelle osseuse. Au 30 novembre 2003, une somme cumulative de 4 600 \$ a été réclamée par la Société (4 473 \$ en 2002). Un montant de 50 \$ (1 171 \$ en 2002) a été inscrit aux résultats et aucun montant n'a été porté en réduction des immobilisations et brevets en 2003 (454 \$ et 42 \$, respectivement en 2002). Une somme de 42 \$ est à recevoir au 30 novembre 2003 (863 \$ en 2002). L'entente prévoit une redevance basée sur les revenus bruts réalisés et provenant de la commercialisation de ce traitement jusqu'en 2009. Cette période peut s'étendre jusqu'en 2019 si le montant cumulatif des redevances n'a pas atteint un montant établi selon les clauses prévues à cet effet. La subvention a été transférée à Celmed dans le cadre du transfert des activités de thérapie cellulaire de la Société.

### 11. LICENCES

La Société possède certaines licences exclusives lui permettant de mettre en marché ou de commercialiser la propriété intellectuelle tirée d'activités confiées à certains centres de recherche. En vertu de telles licences, la Société s'est engagée à verser des redevances sur les ventes nettes des produits commercialisés par la Société ou, selon le cas, sur les sommes reçues en vertu d'une sous-licence, sous réserve de l'application des dispositions des ententes.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### A) JUSTE VALEUR

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif financiers à court terme, incluant les espèces et quasi-espèces, débiteurs, crédits d'impôt et subventions à recevoir et créditeurs et charges à payer, se rapproche de leur juste valeur en raison des courtes échéances de ces instruments.

Les placements obligataires sont constitués de titres à revenu fixe provenant d'organismes municipaux et paragouvernementaux ainsi que d'entreprises bénéficiant de cotes de crédit élevées (non inférieures à BBB+). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré des placements obligataires s'établit à 4,3 % environ. Les placements obligataires à long terme viennent à échéance comme suit : 25 246 \$ en 2005, 5 874 \$ en 2006 et 3 364 \$ en 2007.

La juste valeur des placements obligataires s'élève à 74 115 \$ au 30 novembre 2003 (103 687 \$ en 2002). La juste valeur des placements obligataires à court terme se rapproche du coût à ces dates.

#### B) MONNAIE ÉTRANGÈRE

La Société possède des actifs et des passifs financiers libellés en monnaie étrangère. Cependant, la valeur de ces actifs et passifs est peu élevée, et, par conséquent, le risque lié à la fluctuation des devises étrangères est pratiquement nul.

### 13. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce essentiellement ses activités dans deux secteurs : le développement de peptides thérapeutiques et la thérapie cellulaire. Le développement de peptides thérapeutiques est poursuivi par Theratechnologies, alors que, depuis le 21 juin 2001, les activités de thérapie cellulaire relèvent de Celmed, une filiale détenue à 61,6 %. De plus, Andromed, une société sous influence notable, exerce ses activités dans le domaine de l'instrumentation médicale et est présentée dans « autres secteurs ».

Les secteurs isolables de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques qui concentrent leurs activités dans la recherche et le développement ainsi que dans la commercialisation de produits innovateurs destinés aux secteurs des soins de la santé et de la biotechnologie. Ils sont gérés séparément parce que chaque secteur exige une technologie et des stratégies de mise en marché différentes.

Les conventions comptables des différents secteurs sont les mêmes que celles décrites dans le résumé des principales conventions comptables.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 13. INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

Les tableaux suivants comprennent l'information par secteur ainsi que l'information relative aux coentreprises :

					<b>2003</b>
	Peptides thérapeutiques	Thérapie cellulaire	Autres secteurs	Ajustements et éliminations intersectoriels	<b>Totaux</b>
Revenus provenant des clients externes	197 \$	– \$	– \$	– \$	<b>197 \$</b>
Revenus intersectoriels	152	–	–	(152)	–
Recherche et développement, montant net	15 956	6 823	–	–	<b>22 779</b>
Autres charges	4 893	4 781	–	(152)	<b>9 522</b>
Perte nette	(18 095)	(22 216)	(990)	8 531	<b>(32 770)</b>
Actif total	56 302	36 014	2 395	(119)	<b>94 592</b>
Espèces et quasi-espèces	7	46	–	–	<b>53</b>
Placements obligataires	42 674	31 113	–	–	<b>73 787</b>
Flux de trésorerie :					
Exploitation	(17 993)	(9 383)	–	–	<b>(27 376)</b>
Investissement	17 394	9 271	–	–	<b>26 665</b>
Financement	568	–	–	–	<b>568</b>
Acquisition d'immobilisations	307	982	–	–	<b>1 289</b>

Les amortissements relatifs aux secteurs des peptides thérapeutiques et de la thérapie cellulaire s'élèvent à 1 051 \$ et 16 103 \$ respectivement, et sont inclus dans les dépenses de recherche et de développement et les autres charges.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 13. INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

					2002
	Peptides thérapeutiques	Thérapie cellulaire	Autres secteurs	Ajustements et éliminations intersectoriels	Totaux
Revenus provenant des clients externes	3 274 \$	– \$	221 \$	– \$	3 495 \$
Revenus intersectoriels	962	175	–	(1 137)	–
Recherche et développement, montant net	16 357	7 450	–	(175)	23 632
Autres charges	6 456	3 996	–	(962)	9 490
Perte nette	(15 840)	(9 121)	(1 365)	11 990	(14 336)
Espèces et quasi-espèces	40	156	–	–	196
Placements obligataires	61 142	41 569	–	–	102 711
Actif total	74 150	62 499	3 517	332	140 498
Flux de trésorerie :					
Exploitation	(14 848)	(8 800)	–	–	(23 648)
Investissement	(15 472)	8 118	–	–	(7 354)
Financement	28 757	–	–	–	28 757
Acquisition d'immobilisations	1 282	4 914	–	–	6 196

Les amortissements relatifs aux secteurs des peptides thérapeutiques et de la thérapie cellulaire s'élèvent à 1 103 \$ et 1 364 \$, respectivement, et sont inclus dans les dépenses de recherche et de développement et les autres charges.

### 14. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE — INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

La Société a conclu les transactions suivantes n'ayant pas d'incidence sur les flux de trésorerie :

	2003	2002
Acquisition d'éléments d'actif et de passif par l'émission d'actions d'une filiale :		
Propriété intellectuelle	– \$	6 428 \$
Impôts futurs	–	(1 728)
Acquisition d'immobilisations et autres actifs financés par les créiteurs et charges à payer	111	362
Propriété intellectuelle acquise par l'émission d'options d'achat d'actions	–	108

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2003 ET 2002  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 14. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE — INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé des crédits d'impôt pour un montant total de 1 892 \$ (2 539 \$ en 2002).

Les frais généraux et administratifs incluent un gain sur change de 275 \$ pour l'exercice de douze mois terminé le 30 novembre 2003 (perte de 45 \$ en 2002).

### 15. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

- A) Le 4 février 2004, la Société a conclu une entente de prise ferme dans le cadre d'un appel public à l'épargne, visant la vente et l'émission de 3 950 000 actions ordinaires pour une contrepartie en espèces de 13 628 \$. Les frais d'émission sont estimés à 1 018 \$. Selon les termes de cette entente, la Société a également octroyé une option aux fins d'attributions excédentaires pour la vente et l'émission de 592 500 actions additionnelles au prix de l'émission, soit 3,45 \$ l'action.
- B) Le gain reporté présenté au bilan se compose de la part du gain sur dilution relatif à la participation dans Celmed. En janvier et février 2004, la conclusion des clauses d'ajustement relatives à la participation des actionnaires sans contrôle a réduit la participation de la Société dans Celmed de 61,6 % à 56,1 %. Le montant de 3 762 \$, inclus dans la rubrique gain reporté, sera par conséquent reclassifié sous la rubrique des actionnaires sans contrôle en 2004.

## INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**A. Jean de Grandpré**, C.C., C.R. <sup>1,3</sup>

Président du conseil  
Theratechnologies inc.

**André de Villers**, M.D.

Vice-président du conseil  
Theratechnologies inc.  
Président et chef de la direction  
Celmed BioSciences inc.

**Luc Tanguay**, M.Sc., CFA

Président et chef de la direction  
Theratechnologies inc.

**Gilles Cloutier**, Ph.D. <sup>3</sup>

Administrateur de sociétés

**André Delambre**, CA <sup>2,3</sup>

Vice-président exécutif, finance et administration  
Les Productions Feeling inc.

**Monique Lefebvre**, Ph.D. <sup>1,3</sup>

Administratrice de sociétés

**Paul Pommier**, M.B.A. <sup>1,2,3</sup>

Administrateur de sociétés

**Henri A. Roy**, ing., M.B.A.

Président du conseil  
et président-directeur général  
Société générale de financement du Québec

**Jean-Denis Talon**, <sup>2,3</sup>

Président du conseil  
et chef de la direction  
AXA Canada

### DIRECTION

**Luc Tanguay**, M.Sc., CFA

Président et chef de la direction

**Thierry Abrisbat**, Ph.D.

Vice-président et chef de la direction scientifique

**Luc Vachon**, Ph.D.

Vice-président, développement de médicaments

**Gérald André**, ing., Ph.D.

Vice-président, développement corporatif

**Marie-Noël Colussi**, CA

Vice-présidente, finances

**Geneviève Dubuc**, B. Comm., LL.L.

Directrice, services juridiques et gestion de la  
propriété intellectuelle, et secrétaire

**Eckhardt S. Ferdinand**, Ph.D.

Vice-président, recherche préclinique

**Peter McBride**, B.A.

Vice-président, relations avec les investisseurs et  
affaires publiques

**Pierre Perazzelli**, B.Sc.

Vice-président, services corporatifs et technologies  
de l'information

---

1 Membre du comité de rémunération

2 Membre du comité de vérification

3 Membre du comité de nomination

## INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

### CONSEIL CONSULTATIF SCIENTIFIQUE

**Roger Guillemin**, M.D., Ph.D.  
Prix Nobel de médecine  
Professeur distingué, Salk Institute  
Endocrinologue, codécouvreur avec  
le Dr Paul Brazeau de la somatocrinine (GRF)  
et de la somatostatine.

**David Clemmons**, M.D., professeur de médecine,  
chef de la division endocrinologie, University of  
North Carolina at Chapel Hill

**Ezio Ghigo**, M.D., Ph.D., chef du département  
d'endocrinologie, Université de Turin (Italie)

**George R. Merriam**, M.D., Ph.D., professeur de  
médecine, division métabolisme, endocrinologie et  
nutrition, University of Washington School of Medicine

**A.J. van der Lely**, M.D., Ph.D., chef de la division  
d'endocrinologie, Academic Hospital of the Erasmus  
University, Rotterdam (Pays-Bas)

### AUTRES COLLABORATEURS DE RECHERCHE

**Alcide Chapdelaine**, M.D., M.Sc., C.S.P.Q., F.R.C.P.  
Endocrinologue et chercheur  
Ex-vice-doyen, Faculté de médecine,  
Université de Montréal

**Paul Brazeau**, Ph.D.  
Professeur titulaire, Faculté de médecine,  
Université de Montréal

**Sylvain Chemtob**, M.D., Ph.D., F.R.C.P.  
Professeur de pédiatrie, ophtalmologie et  
pharmacologie à l'Université de Montréal,  
et chercheur à l'Hôpital Sainte-Justine

**Pascal Dubreuil**, D.M.V., Ph.D.  
Professeur titulaire, Université de Montréal,  
Faculté de médecine vétérinaire

**Denis Gravel**, Ph.D., F.C.I.C.  
Professeur émérite, Université de Montréal,  
Département de chimie

## INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

INSCRIPTION : Bourse de Toronto

SYMBOLE BOURSIER : TH

### AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Trust Banque Nationale  
1100, rue University, 9<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
Canada H3B 2G7  
Téléphone : (514) 871-7171  
Télécopieur : (514) 871-7442

### VÉRIFICATEURS

KPMG s.r.l./SENCRL

### BANQUE

Banque Nationale du Canada

### ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Le lundi 3 mai 2004 à 10 h 00  
Centre Mont-Royal  
2200, rue Mansfield  
Montréal (Québec)

### Contacts relations avec les investisseurs

Peter McBride  
Téléphone : (514) 336-4804, poste 215  
Courrier électronique : pmcbride@theratech.com

Tobie Trudel  
Téléphone : (514) 336-4804, poste 229  
Courrier électronique : ttrudel@theratech.com

### Pour obtenir des exemplaires de ce rapport, de la notice annuelle ou des rapports trimestriels, veuillez vous adresser aux :

Communications corporatives  
2310, boulevard Alfred-Nobel  
Saint-Laurent (Québec)  
Canada H4S 2A4  
Téléphone : (514) 336-7800  
Télécopieur : (514) 336-4451  
Courrier électronique : thera@theratech.com

*This document is also available  
in English.*

Imprimé au Canada  
Dépôt légal — 2<sup>e</sup> trimestre 2004

